

Règlements actualisés le 30/08/2018

Championnat U 13

Déroulement des Compétitions

Ces championnats se disputent en 2 phases de Septembre à Mai.

- **1^{ère} phase de brassage**
 - Constitution de deux Poules ELITE: 2 fois 6 équipes dont 1 seule par Club, sur la base du volontariat. Les rencontres se dérouleront par matches « aller retour ». Si trop d'équipes sont engagées en ELITE (Nb supérieur à 12), un choix de la commission sera effectué sur des critères sportifs.
 - Constitution de X Poules de 8 équipes avec les autres équipes engagées.
 - Un classement final sera établi conformément à l'article 14 des RG de la LFNA.
 - La première équipe de chaque Poule ELITE disputera le Critérium U 13 Régional à partir de Janvier **2019**
- **2^{ème} phase**
 - Les équipes restantes de la Poule ELITE ainsi que le premier des autres Poules seront appelés à former les 3 Poules de 1^{ère} Division qui seront alors composées de 6 équipes disputant des rencontres par matches « aller/retour ».
 - Une triangulaire aura lieu entre le premier de chaque Poule de 1^{ère} Division pour déterminer 1 équipe qui évoluera en U 14 R2 la saison suivante. (1 seule montée)
 - les deuxièmes, les troisièmes et les quatrièmes formeront les 4 Poules de 2^{ème} Division toujours en Poule de 6 par matches « aller/retour ».
 - Les autres équipes formeront le Championnat de 3^{ème} Division en Poules de 6, si possible.

Participation

- U 13 – U 12 – et 3 U 11 maximum qui doivent réunir les conditions de l'article 73.1 des RG de la FFF
- Les compétitions jeunes se déroulent en 2 phases, la 2^{ème} phase (championnat et challenge) est considérée comme un nouveau championnat donc la participation des joueurs en équipes supérieures en 1^{ère} phase ne sera plus pris en compte.
- 14 F – U 13 F – U 12 F
- Durée du match 2 fois 30 mn
- Carton blanc 5 mn
- ballon taille 4

Equipes supérieures en Championnat

- 14 Ligue
- U 13 District au-dessus dans la **hiérarchie**
- U 13 Ligue

Championnat U 15

Déroulement des Compétitions

Ces championnats se disputent en 2 phases de Septembre à Mai.

- **1^{ère} phase de brassage**
 - Constitution d'une Poule ELITE formée de 8 Equipes dont 1 seule par Club sur la base du volontariat. Les rencontres se dérouleront par matches « aller simple ».
 - Constitution de X Poules de 8 équipes, si possible, avec les autres équipes engagées.
 - Si trop d'équipes sont engagées en ELITE (Nb supérieur à 10), un choix de la commission sera effectué sur des critères sportifs.
 - Un classement final sera établi conformément à l'article 14 des RG de la LFNA.
 - Les 2 premières équipes de la Poule ELITE disputeront le Championnat U 15 R2 à partir de Janvier **2019**.
- **2^{ème} phase**
 - Les équipes restantes de la Poule ELITE ainsi que le premier des autres Poules et les 3 meilleurs seconds seront appelés à former les 2 Poules pour les U 15 de 1^{ère} Division qui seront composées de 6 équipes disputant des rencontres par matches « aller/retour ».
 - Une rencontre qualificative entre les premiers des 2 Poules aura lieu pour déterminer l'équipe qui évoluera en U 16 R2 la saison suivante.
 - En fonction des équipes restantes, un championnat de 2^{ème} Division, voire de 3^{ème} division sera organisé par poules de 6 équipes, si possible, en matches «aller/retour».

Participation

- U 15 – U 14 et 3 U 13 qui doivent remplir les conditions de l'article 73.1 des RG de la FFF
- U 15 F et U 14 F
- Les compétitions jeunes se déroulent en 2 phases, la 2eme phase (championnat et challenge) est considérée comme un nouveau championnat donc la participation des joueurs en équipes supérieures en 1ere phase ne sera plus pris en compte
- Durée du match 2 fois 40 mn
- Carton blanc 10 mn + carton jaune
- Ballon de taille 5

Equipes supérieures en Championnat

- 17 Elite – U 14 Ligue - U 15 Ligue - U 16 et U 17 Ligue
- U 15 District au-dessus dans la hiérarchie

Championnat U 16 à U 18

Déroulement des Compétitions

Ces championnats se disputent en 2 phases de Septembre à Mai.

- **1^{ère} phase de brassage**
 - Constitution d'une Poule U 17 ELITE formée de 8 à 10 équipes maximum au plus dont 1 seule par Club sur la base du volontariat. Les rencontres se dérouleront par matches « aller/simple ».
 - Les 2 premières équipes de la Poule ELITE disputeront le Championnat U 17 R2 en Janvier 2019.
 - Constitution de X Poules de 5 ou 7 équipes souhaitant s'engager en compétitions U 16 – U 18. Si poules de 5 par matches « aller/retour » ou si poules de 7 par matches « aller/simple »
 - Un classement final sera établi conformément à l'article 14 des RG de la LFNA.

- **2^{ème} phase**
 - 1 Poule de 1^{ère} Division U 17 de 6 équipes par matches « aller/retour » permettra l'accession d'une Equipe au Championnat U 18 R2 la saison suivante. Les équipes classées 9^{ème} et 10^{ème} seront reversées en championnat U 16/U 18 1^{ère} division.
 - 1 Poule de 1^{ère} Division U 16/U 18 sera constituée avec les premiers des Poules de brassage U 16/U 18.
 - En fonction des équipes restantes un Championnat de 2^{ème} Division, voire de 3^{ème} Division sera organisé par poules de 6 équipes si possible par matches «aller/retour».

Participation

- Poule ELITE U 17 et 1^{ère} Division U 17 2^{ème} phase – U 17 – U 16 et U 15 remplissant les conditions de l'article 73.1 des RG de la FFF.
- Championnat U 16/U 18 – U 16 – U 17 - U 18 (aucun U 15 même surclassé ne peut participer à cette Compétition)
- Les compétitions jeunes se déroulent en 2 phases, la 2^{ème} phase (championnat et challenge) est considérée comme un nouveau championnat donc la participation des joueurs en équipes supérieures en 1^{ère} phase ne sera plus prise en compte
- Durée du match pour ces 2 Compétitions, 2 fois 45 mn
- Carton blanc 10 mn + carton jaune
- Ballon taille 5

Equipes supérieures en Championnat

- **Pour la Compétition U 17** : sont considérées équipes supérieures : les U 16 - U 17 – U 18 et U 19 Ligue.
- **Pour la Compétition U 18** : sont considérées équipes supérieures : les U 18 District classés au-dessus dans la hiérarchie – les **U 17** - U 18 et U 19 Ligue.
- Pour ces compétitions, les règlements de la FFF et de la LFNA seront appliqués

Concernant les Mutations

- A compter de Juillet 2013 les joueurs des catégories U 12 à U 18 ayant changé de Club verront leurs licences revêtues de la mention « **MUTATION** ».
 - A ce titre, vis-à-vis de leur participation, il conviendra de respecter les règles reprises dans l'article 160.1 des RG de la FFF soit :
 - Pour le Foot à effectif réduit (compétition U 13), le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4 dont 2 au maximum ayant changé de Club hors période normale au sens de l'article 92.1 des RG de la FFF.
 - Pour les autres catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrit sur la feuille de match est limité à 6 dont 2 au maximum ayant changé de Club hors période normale au sens de l'article 92.1 des RG de la FFF.
-